

BIEN VIEILLIR AU QUÉBEC

FIGHE SUR LE LOGEMENT

Pour plusieurs personnes âgées, bien vieillir signifie « rester chez soi jusqu'au bout », un choix délibéré dont les risques sont entièrement assumés.



LE LOGEMENT PRIVÉ



Plus de 90 % des personnes âgées de 65 à 79 ans habitent dans un logement privé (comme locataire ou propriétaire). À partir de 85 ans, cette proportion baisse à 59 %.



Les femmes sont plus nombreuses à vivre seules dans un domicile privé. Ce phénomène s'accroît avec l'âge et touche près de la moitié des femmes de 85 ans et plus.



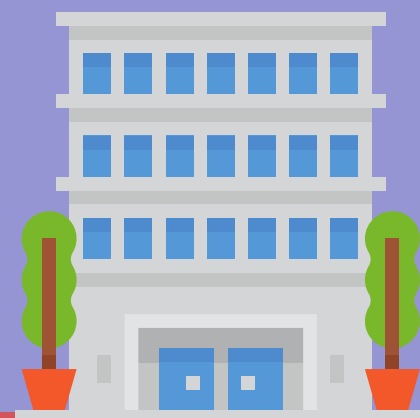
À partir de 75 ans, les ménages âgés sont proportionnellement plus nombreux à consacrer plus de 30 % de leur revenu total avant impôt pour se loger.

LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

Les personnes âgées en situation d'itinérance sont confrontées à des enjeux particuliers. Par exemple : leur **exclusion** des résidences de soins de longue durée pour des motifs liés au comportement ou à la consommation d'alcool et l'**incompatibilité des refuges d'urgence** face aux problèmes de mobilité et de santé qui peuvent survenir à un âge avancé.

LA RÉSIDENCE PRIVÉE POUR ÂGÉS

Le coût du loyer en résidence privée pour âgés (RPA) représente un enjeu. Peu importe la taille du ménage ou le type de place dans ces résidences, le loyer dépasse généralement le **seuil d'abordabilité** de 30 %, soit la capacité d'une personne à s'acquitter de ses frais d'habitation à un coût jugé raisonnable. Dans certains cas, le loyer dépasse même le revenu. Toutefois, le constat doit être nuancé. Le loyer des RPA peut également **couvrir une partie des frais** associés à la nourriture, aux meubles, aux loisirs, au transport et aux occasionnels soins de santé.



Depuis 2008, plus de la moitié des petites RPA, qui comptent 9 unités et moins, ont fermé.



Le seul type de RPA qui soit en croissance depuis 2008 est celui composé de 100 unités et plus.



Comme les petites résidences - plus abordables et souvent en milieu rural - sont en déclin et que les grandes résidences - souvent dans les grands centres - sont en hausse, il y a un risque de déracinement et d'appauvrissement.

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Seulement 4% des personnes de 75 ans et plus résident en CHSLD. Il s'agit toutefois d'**un des groupes les plus vulnérables** de notre société, comme l'a démontré la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Le maintien à domicile de ces personnes en grande perte d'autonomie est difficile. En effet, **80% d'entre elles ont besoin d'une aide partielle ou totale** pour leurs activités quotidiennes, comme se nourrir, se brosser les dents ou se laver. Le degré de troubles cognitifs va de modéré à grave avec, chez certaines d'entre elles, des symptômes comportementaux ou psychologiques.

4%

En mai 2020, il y avait près de 3 200 personnes en attente d'une place en CHSLD.

L'attente pour une place en CHSLD varie grandement en fonction de la région : 3 mois dans le Bas-Saint-Laurent, 10 mois (près de la moyenne québécoise) à Montréal et environ 16 mois sur la Côte-Nord.

317

CHSLD publics

59

CHSLD privés conventionnés

39

CHSLD privés non conventionnés

1983

Les seuils employés pour ajuster la tarification des CHSLD en fonction des revenus des personnes qui y résident ont été déterminés en 1983 et n'avaient pas été ajustés au coût de la vie avant 2020, ce qui a eu pour conséquence de pénaliser **un grand nombre de ménages âgés** dont le patrimoine est plus modeste.